

## BILAN DE COMPETENCES : FORMULE BOOSTER SA CARRIERE

MAJ 14/07/2024

18 h de RDV en séance + 6 h maximum travail personnel

### **OBJECTIFS**

Un bilan de compétences accompagne une évolution de carrière, une reconversion ou un projet professionnel qui permet de :

- Analyser son parcours professionnel, ses compétences professionnelles et personnelles
- Comprendre les traits dominants de sa personnalité et les métiers compatibles
- Identifier ses potentiels, ses motivations, ses valeurs, ses besoins et axes de progrès
- Définir concrètement un ou plusieurs projets professionnels réalistes
- Mettre en place un plan d'action pour activer le(s) projet(s)

### **PUBLIC**

Toute personne souhaitant faire le point sur ses possibilités d'évolution professionnelle, étant en activité ou à la recherche d'un emploi.

Aucun pré-requis n'est nécessaire.

### **TARIF**

2350€ TTC

### **DUREE**

Bilan complet de 24 heures sur une période de 3 à 4 mois dont 18 h d'entretiens individuels en présentiel et/ou en visio-conférence. Un travail personnel de 6 h maximum est à prévoir en inter-séances.

Le planning des entretiens (dates et heures de RDV) est défini conjointement entre le coach et le bénéficiaire.

Possibilité d'effectuer le bilan de compétences sur le temps de travail avec accord de l'employeur ou hors temps de travail selon les situations.

### **LIEU DE FORMATION**

Les séances ont lieu en visio-conférence et/ou en présentiel dans un espace fermé de co-working ou chez l'employeur. Toute autre option peut être discutée.

### **MODALITES ET DELAIS D'ACCES**

L'accès à nos bilans de compétences peut être initié soit par l'employeur soit à l'initiative du salarié avec accord de l'employeur, soit à l'initiative propre de toute personne salariée ou non.

- Nous réalisons un entretien préalable, par téléphone ou en visio-conférence, pour définir vos besoins, vos attentes et vos contraintes. Lors de cet entretien les modalités de déroulement, les objectifs et les sources de financement sont précisés. Cet échange nous permet d'établir un parcours de bilan personnalisé.
- Un devis précisant le montant TTC de la prestation avec les dates de réalisation est transmis par email.
- A réception du devis signé, nous vous envoyons un contrat de formation professionnelle ainsi que le parcours personnalisé. Dès signature du contrat ou de la convention de formation, la prestation peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

Cécile Garnier Conseil – 125 rue de l'Agriculture – 92700 Colombes – Tél 06 10 86 53 69

SASU capital de 2000 euros – SIRET 907 637 763 00018 – TVA Intracommunautaire FR 14907637763

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11922520092 auprès du Préfet de Région d'Île de France

[cecilegarnier.conseil@gmail.com](mailto:cecilegarnier.conseil@gmail.com)

## BILAN DE COMPETENCES 18 HEURES

### **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Entretiens individuels hebdomadaires (1h à 2h par séance) sur une durée de 3 à 4 mois
- Support pédagogique : un dossier personnel avec les documents d'accompagnement est mis à disposition sur un Google Drive personnalisé
- Test de personnalité : passation d'un test avec remise d'un rapport écrit et commenté en séance avec le coach
- Exercice de coaching dont une séance de coaching projectif
- Enquêtes métiers

### **MOYENS D'ENCADREMENT**

Les bilans de compétences sont réalisés par Cécile Garnier, coach professionnelle certifiée, spécialisée en Bilans de Compétences et ayant travaillé plus de 25 années dans des entreprises et multinationales de l'industrie cosmétique avec management d'équipes.

Retrouvez Cécile Garnier sur LinkedIn : [www.linkedin.com/in/cecile-garnier](http://www.linkedin.com/in/cecile-garnier)

### **SUIVI ET EVALUATION**

- Un émargement a lieu à chaque séance
- Un questionnaire d'évaluation à chaud est soumis à la fin de la dernière séance du bilan de compétences
- Un questionnaire d'évaluation à froid et entretien de suivi 6 mois après la fin du bilan pour mesurer l'avancement dans la mise en œuvre du plan d'actions et évaluer l'impact du bilan sur le projet professionnel du bénéficiaire

## Conditions d'accès aux personnes en situation de handicap

Afin de garantir à tous l'accès à ses prestations, notre organisme adapte ses prestations aux besoins de chacun.



- Visio-conférence préconisée
- Rencontre dans un lieu adapté aux PMR



- Accès à la lecture labiale (diction et posture du coach)
- Supports visuels



- Adaptation du rythme (pauses, méthodes pédagogiques...)
- Possibilité de se rencontrer dans des lieux adaptés



- Supports avec police ARIAL et caractères taille > 16
- Absence de jaune et vert clair dans les supports
- Luminosité réduite de la pièce

En cas de besoin nous étudierons les mesures compensatoires appropriées.

## PROGRAMME FORMULE : BOOSTER SA CARRIERE

### CONTENU DU BILAN DE COMPETENCES 18 HEURES

ENTRETIEN PREALABLE GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT (45 minutes)

1

- Présentation du bénéficiaire, de ses besoins et attentes.
- Présentation du bilan de compétences et de ses 3 phases
- Présentation du coach et de sa méthode et outils
- Explication des différents modes de financement
- Analyse et validation de la demande au regard du bilan de compétences

PHASE PRELIMINAIRE (2h d'entretien)

2

- Analyse de la demande et des attentes du bénéficiaire, clarification de l'objectif du bilan
- Analyse du parcours du bénéficiaire (professionnel et extra-professionnel)
- Co-construction du déroulement personnalisé et du planning

3

PHASE D'INVESTIGATION (14h d'entretien)

- Travail sur la personnalité du bénéficiaire : valeurs, motivations, centres d'intérêt
- Construction du portefeuille de compétences : savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Investigations métiers, rencontres de professionnels
- Repérage des compétences transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- Identification de besoins de formation liés à au projet
- Méthodologie pour les entretiens de recrutement ou de mobilité interne

4

PHASE DE CONCLUSION (2h d'entretien)

- Elaboration et formalisation d'un plan d'actions au regard du ou des projets professionnels définis : étapes clés, dates de réalisation.
- Remise de la synthèse du bilan de compétences

Dans les 6 mois suivant la fin du bilan de compétences, un entretien de suivi d'une heure est réalisé par téléphone ou en visio-conférence pour faire le point sur l'avancement du projet, les démarches et les difficultés éventuelles rencontrées.